



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**SECRETARIAT GENERAL COMMUN  
DEPARTEMENTAL**

**N° Spécial**

**16 novembre 2023**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**  
**N° Spécial SGCD du 16 novembre 2023**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>SECRETARIAT GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL</b>	<b>Page</b>
SGCD N° 2023-074	15.11.2023	Arrêté portant délégation de signature pour les porteurs de cartes d'achat et les référents carte achat.	3
ANNEXE		Liste « Porteurs carte d'achat ».	4

## SECRETARIAT GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL

### Arrêté SGCD n° 2023-074 du 15 novembre 2023 portant délégation de signature pour les porteurs de cartes d'achat et les référents carte achat.

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination du Préfet des Hauts-de-Seine (hors classe) – M. HOTTIAUX (Laurent) ;

Vu le décret n° 2020-1050 du 14 août 2020 modifiant le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatifs aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2023-209 du 27 mars 2023 relatif à l'exécution de la dépense publique par carte d'achat ;

Vu l'arrêté préfectoral SGAD n° 2023-051 du 13 juillet 2023 portant organisation en directions, services et bureaux de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

Sur proposition du secrétaire général de préfecture :

Arrête,

Article 1<sup>er</sup> : Délégation de signature est accordée aux porteurs de carte d'achat listés dans le tableau en annexe 1 du présent arrêté, afin d'utiliser dans le cadre de leurs attributions, compétences et dans la limite fixée, une carte d'achat nominative.

Article 2 : Délégation de signature est accordée aux référents carte achat listés dans le tableau en annexe 1 du présent arrêté, afin d'ordonnancer les dépenses réalisées par les porteurs de carte achat rattachés aux centres de facturation dont ils ont la responsabilité.

Article 3 : L'arrêté n° 2023-044 du 4 juillet 2023 est abrogé.

Article 4 : Le présent arrêté prend effet à compter du lendemain de sa date de publication.

Article 5 : Le délégant et les délégataires sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Nanterre, le 15 novembre 2023

Le préfet,  
Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général

*Signé*

Pascal GAUCI

**Annexe 1 :**

Porteurs de carte d'achat Hauts-de-Seine	Service	Programme carte d'achat	Montant TTC maximum par transaction Niveau 1 (dépenses non couvertes par un marché public formalisé)	Montant TTC maximum par transaction Niveau 3 (dépenses couvertes par un marché public ou une convention UGAP)
Mme Nadège BAPTISTA	Préfète déléguée	354	2 000	
M. Pascal GAUCI	Sécrétaire général	354	2 000	
Mme Sophie GUIROY	Sécrétaire générale adjointe	354	2 000	
M. François ROSA	Directeur cabinet	354	2 000	
Mme Fatou MANO	Ss-préfète DEVECO	354	2 000	
M. Benoît TREVISANI	Ss-préfet Antony/Boulogne	354	2 000	
M. Marc BLOHORN	Intendant préfet	354	2 000	
Mme Ghislaine CAMAZON	Directrice DDPP	354	2 000	
Mme Corinne CHRISTEN	SG DDPP	354	2 000	10 000
Mme Sabine BARDY	SG ss-préf Antony	354	2 000	5 000
M. Bruno LAUNE	SG ss-préf Boulogne	354	2 000	5 000
M. Fabrice PATEZ	Directeur SGCD	354	2 000	
M. Jean-Pierre DE COURS	Dir. DCL	354	2 000	
Mme Christine LE MEE	Dir. DMI	354	2 000	7 000
M. Gauthier CAZOR	Dir. Adj. SGCD	354	2 000	
M. Nicolas GERBER	CAB BRE	354	2 000	
Mme Mélissa ARDJOUNE	CAB COM	354	2 000	
Mme Julie HAUSS	SGCD Act. Sociale	354-	2 000	
M. Johan GAILIS	SGCD Act. Sociale	216	2 000	10 000
M. Christophe DARCHIS	SGCD Pôle MM	354-	2 000	10 000
M. Didier LE BALCH	SGCD Pôle MM	216	2 000	10 000
Mme Agnès BAUD	SGCD Pôle MM	354-	2 000	5 000
Mme Françoise GRANGEON-MACHUREAU	SGCD Pôle numérique	907	2 000	
Mme Nathalie PROVINO	SPA/SPB	354-	2 000	10 000
M. Richard CHAUVEAUX	SGCD Chef de garage	907	2 000	
M. Thierry EDOUARD	SPA chauffeur	354	2 000	

Référents carte achat	Service	Programme carte d'achat	Centre de facturation
Madame Zoé CAILLOUET	SGCD / Pôle Finances	354 Tous services- 216	FAC7500075
Madame Josie CAPRE	SGCD / Pôle Finances	907	FAC9940075
Madame Lurdès MARQUES	SGCD / Pôle Finances	354 DDPP	FAC7500075

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Laurent HOTTIAUX

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>